

Pour une meilleure gestion de la ressource en vivaneau dans les pays océaniques

Dans plusieurs États et Territoires insulaires océaniques, le vivaneau profond est une ressource halieutique majeure. Pêchés sur la pente externe des récifs et à proximité des monts sous-marins, les vivaneaux profonds échappent à la plupart des petits pêcheurs opérant dans les zones côtières et ont largement été épargnés par la surpêche qui frappe typiquement les ressources côtières les mieux cotées. Outre ses qualités gustatives, le vivaneau qui évolue dans des habitats profonds ne présente pas de risque de ciguatera, qui touche généralement les grands poissons de récif. La pêche du vivaneau est tournée vers l'exportation (surtout aux Tonga), la première destination étant Hawaï. Dans les pays où l'industrie du tourisme est bien présente, le vivaneau est un produit recherché par les hôtels et les restaurants et peut atteindre des prix assez élevés. Ainsi, en Nouvelle-Calédonie, bien que le vivaneau représente moins de 50 % du volume des prises débarquées de poissons côtiers, cette proportion passe à 70 % en termes de valeur.

Si les différentes espèces recensées présentent des caractéristiques distinctes, les vivaneaux atteignent généralement une grande taille et affichent une croissance lente, selon la classification tropicale. Dans l'histoire de cette pêche, il est fréquent que des pêcheries se développent pour cibler une ressource jusqu'alors inexploitée, enregistrant dans un premier temps des rendements impressionnants, qui fléchissent rapidement. La ressource n'est couverte par aucun plan de gestion dans la plupart des États et des Territoires insulaires océaniques, à l'exception des Territoires affiliés aux États-Unis et des Tonga, tandis que les informations sur l'état des stocks, si utiles à l'élaboration des plans de gestion, font défaut. Une évaluation récente des mesures de gestion de la pêche du vivaneau dans le Pacifique (McCoy 2010) a permis de répertorier les obligations qui ne sont pas respectées dans la plupart des pays océaniques. On peut citer l'affectation de moyens humains et financiers suffisants pour garantir la collecte de données d'excellente qualité ainsi qu'une couverture suffisante pour répondre aux besoins des gestionnaires, et la pénurie de scientifiques et de techniciens spécialistes de l'évaluation et de la gestion du vivaneau, et de la ressource à proprement parler.

En juillet 2011, une réunion s'est tenue à la CPS dans le but de mettre au point un programme de travail sur la gestion du vivaneau dans la région et de cerner les besoins prioritaires en information et en formation.

Programme de travail sur la ressource en vivaneau 2012–2014

Objectif

Améliorer les évaluations des stocks de vivaneaux dans les États et Territoires insulaires océaniques afin de permettre le développement durable de la pêche, tout en renforçant les capacités des pays pour qu'ils puissent à l'avenir réaliser eux-mêmes ces évaluations.

États et Territoires ciblés en priorité

Ce programme de travail est axé dans un premier temps sur les Îles Marshall, le Samoa, les Tonga et Vanuatu, conformément aux objectifs prioritaires inscrits dans la stratégie conjointe de pays qu'ils ont conclue chacun avec la CPS. Les autres pays membres sont invités à introduire une demande d'assistance auprès de la CPS si besoin.

Systèmes de collecte des données sur la pêche

Il ressort clairement de différentes expériences menées récemment pour évaluer l'état des stocks des thonidés et des ressources côtières des habitats peu profonds qu'il y a beaucoup à gagner à adopter une méthode de collecte uniformisée dans l'ensemble du Pacifique.

Une telle uniformisation permettrait notamment : 1) de faciliter la mise au point et l'entretien d'un système commun de bases de données à installer dans chaque pays océanique, ce qui limiterait les coûts de développement et de maintenance; 2) d'assurer une certaine cohérence au niveau des catégories de données recueillies et analysées et des méthodes employées; 3) de faciliter les comparaisons entre les pêcheries des différents pays océaniques; et 4) de permettre une classification et une hiérarchisation des champs de données en fonction de l'usage prévu.

Activités

Élaborer des formulaires de données sur la pêche du vivaneau qui permettraient de recueillir des données à de multiples niveaux, selon les capacités et les moyens d'action de chaque pays océanique, tout en préservant l'intégrité des données déclarées. Il est possible de conserver les formulaires déjà utilisés (ex. : formulaire de données sur la pêche artisanale, système de collecte de données sur le vivaneau des Tonga) pour éviter de remplacer des formats auxquels les pêcheurs sont déjà habitués et mettre ainsi toutes les chances de notre côté pour qu'ils enregistrent des données précises.

Mettre au point un nouveau système de gestion des données sur les pêcheries de vivaneaux profonds (SNAPMAN) doté d'une interface utilisateur similaire à celle du système de gestion des données relatives à la pêche thonière.

Renforcer les capacités nationales afin de pérenniser ces systèmes de collecte.

Connaissances biologiques

Il est crucial de disposer d'estimations des paramètres démographiques, notamment les taux de croissance et de mortalité, pour comprendre la dynamique des populations d'espèces données et prédire leur réaction lorsqu'elles sont exploitées. On constate avec surprise que l'on dispose de peu de données sur ces paramètres en Océanie.

Activités

- Recueillir des données sur les taux de croissance des principales espèces ciblées, aux fins de comparaisons entre les pays océaniques.
- Réaliser au moins une expérience d'épuisement du stock sur une population de vivaneaux inexploités afin d'estimer les paramètres de mortalité.
- Recueillir des données sur la biologie de la reproduction des principales espèces ciblées, aux fins de comparaisons entre les pays océaniques.
- Recueillir des données sur la structure des stocks de vivaneaux afin de définir des unités de gestion dans chaque pays visé.

Systèmes d'évaluation des stocks

Le déficit d'information sur les espèces profondes dans de nombreux pays océaniques exclut tout recours aux évaluations classiques des stocks. Les procédures de gestion peuvent se substituer aux processus décisionnels en matière de gestion des pêcheries (Bentley and Stokes 2009). Les procédures de gestion énoncent les caractéristiques des mesures de gestion à mettre en place en fonction des données recueillies sur une pêcherie donnée (ex. : seuils d'exploitation de référence établis sur la base du rapport entre la mortalité due à la pêche et la mortalité naturelle). Étant donné que les procédures de gestion se prêtent bien à la simulation, elles présentent un avantage de taille: il est possible d'évaluer l'efficacité de nouvelles formes de gestion au regard d'un large éventail d'objectifs de gestion.

Activités

- Caractériser l'activité de pêche du vivaneau dans chaque pays océanique pour dégager les tendances et cerner les données critiques manquantes.
- Mettre au point des modèles de distribution spécifique et établir des cartes des habitats potentiels des principales espèces ciblées.

- Définir des seuils de référence biologique et halieutique adaptés, afin qu'ils soient intégrés à des procédures de gestion.
- Élaborer des mesures de gestion réalistes pour chaque pays océanique en fonction de ces seuils de référence.

Renforcement des capacités

- Il est souhaitable que les agents des services des pêches soient détachés pour de longues périodes auprès de la CPS, s'il y a lieu, afin de s'atteler à la mise au point de systèmes de collecte de données et d'évaluation des stocks applicables dans leurs pays respectifs.
- Donner aux Océaniques diplômés en sciences halieutiques la possibilité de poursuivre des études universitaires supérieures afin de renforcer les capacités de gestion et d'évaluation de la ressource en vivaneau dans leurs pays respectifs.

Bibliographie

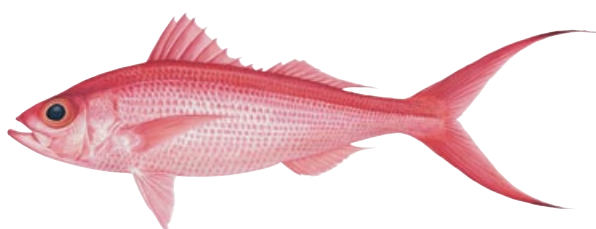
- Bentley N. and Stokes K. 2009. Contrasting paradigms for fisheries management decision making: How well do they serve data poor fisheries? *Marine Coastal Fisheries*. doi:10.1577/C08-044.1
- McCoy M.A. 2010. Point sur les pêcheries démersales profondes et les activités de gestion actuellement en place dans les États et Territoires insulaires océaniques. *Lettre d'information sur les pêches de la CPS* 131:26–31.

Pour plus d'information:

Simon Nicol

*Directeur de recherche halieutique
(écologie et biologie des thonidés), CPS*

(SimonN@spc.int)



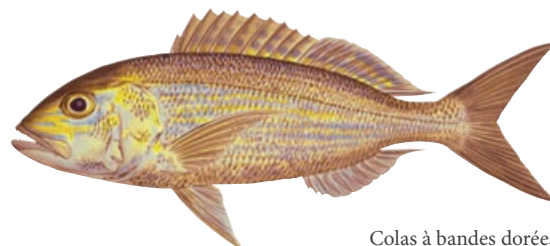
Vivaneau la flamme
Etelis coruscans



Vivaneau rubis
Etelis carbunculus



Colas fil
Pristipomoides filamentosus



Colas à bandes dorées
Pristipomoides multidens

Quatre des principales espèces ciblées par les pêcheries de vivaneaux profonds dans les îles du Pacifique
(illustrations: Les Hata)